
MUNICIPALITE

REPONSE ECRITE

aux questions de M. le Conseiller communal Walter Siegrist
relatives au libre accès aux WC d'établissements publics

Renens, le 27 novembre 2017/mae

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Lors de la séance du Conseil communal du 9 novembre 2017, M. le Conseiller communal Walter Siegrist a posé plusieurs questions concernant les toilettes accueillantes ainsi que sur les mesures prises avec les établissements publics pour la propreté des lieux.

- *Quand les commerçants ont-ils signés pour une nouvelle année et surtout qui ?*

Les commerçants ont signé la convention en octobre 2016. Celle-ci est renouvelable tacitement d'année en année, jusqu'à résiliation de la convention par l'une des deux parties, ce qui a été fait par un café-restaurant en 2017. A ce jour, les établissements mentionnés ci-dessous sont sous contrat:

<u>Etablissements</u>	<u>Etablissements</u>	<u>Etablissements</u>
Association des Turcs de Lausanne et environs	Le 24 Janvier	Le Pam-Pam
Brazil Beef Grill	Le Bellevue	Le Paris
Café du Chêne	Le Bol d'Or	Le Tournoi
Café du Midi	Le Cachaça 51	L'Escale gourmande
Centro Asturiano	Le Capri	L'Estoril
Club Lusitano	Le Florissant	McDonald's
L'Ananas	Le Kashmir	Sky-Bar
La Scarpetta	Le Léman	Trattoria du Commerce

- *Quand les commerçants ont-ils été défrayés, quelle est la teneur du courrier qu'ils auraient dû recevoir ?*

Les bons de paiement ont été faits le 8 mars 2017, pour l'année en cours. Un courrier explicatif leur a préalablement été adressé fin 2016, afin d'obtenir leurs coordonnées bancaires.

- *Pose des poubelles promises, il n'a pas été répondu à ma question.*

Seules deux demandes de pose de poubelles sont parvenues au service en charge du dossier; une devant l'entrée de la Brasserie du Commerce et l'autre sur le chemin de Borjod. Ces poubelles ont été posées en novembre 2017.

La Municipalité considère avoir répondu dans la mesure de ses compétences aux questions de M. le Conseiller communal Walter Siegrist, posées au Conseil communal en date du 9 novembre 2017, relatives au libre accès aux WC d'établissements publics.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

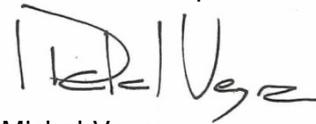
Le Syndic:



Jean-François Clément



Le Secrétaire municipal:



Michel Veyre